

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 24 octobre 2016

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative
paritaire du corps des secrétaires de chancellerie**

NOR : MAEA1630798A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2016 portant nomination et titularisation dans le corps des secrétaires des affaires étrangères

Arrête :

Article 1^{er}

M. Maxime GAILLARD, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire, au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires de chancellerie, en remplacement de Mme Emmanuelle GARDILLE.

M. Bernard REGEMBAL, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires de chancellerie, en remplacement de M. Maxime GAILLARD.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 24 octobre 2016

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

La directrice des ressources humaines
Caroline FERRARI